



Demande de cession de droit à l'image

L'association s'interdit expressément l'exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée des enfants accueillis.

Je soussigné(e)

Demeurant

Responsable légal de

Autorise l'association Aroéven Bretagne et, par extension, la Foéven,
5 Square de la Rance à Rennes
Représentée par sa Présidente Martine Friot

A capturer, stocker, utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des supports fixant l'image du mineur mentionné ci-dessus réalisés :

Lors du séjour effectué à

Durant la période du Au

Les photographies sont susceptibles d'être reproduites, en partie ou en totalité, sur les supports suivants pour lesquels votre accord est demandé :

- **Blog sécurisé du séjour** Oui Non

Pour prendre des nouvelles de votre enfant, un journal de bord sécurisé par un code d'accès spécifique est mis en place. Gratuit et simple d'utilisation, cet outil permet de suivre en images le bon déroulement du séjour !

- **Publications Aroéven (revue, brochure)** Oui Non
- **Evènementiels Aroéven (forum)** Oui Non
- **Sites internet Aroéven** Oui Non
- **Réseaux sociaux Aroéven** Oui Non

Destinés à des fins d'enseignement et/ou d'exploitation commerciale à destination de ses bénéficiaires (familles et corps enseignant), ces supports servent un seul objectif : promouvoir le droit aux vacances auprès du plus grand nombre.

Dans le cas où aucune de ces cases n'est cochée ou si ce document ne nous est pas retourné, l'Aroéven considérera que le consentement est refusé.

Conformément à la réglementation générale à la protection des données personnelles, **vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui seront conservées pendant 3 ans maximum.**

Pour exercer ce droit, adressez-vous à la référente RGPD, Sylvie Daniel.

Fait à
(en deux exemplaires)

Le

Signature